



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Agressions de sapeurs-pompiers

Question au Gouvernement n° 668

Texte de la question

AGRESSIONS DE SAPEURS-POMPIERS

Mme la présidente . La parole est à M. Éric Michoux.

M. Éric Michoux . Monsieur le premier ministre, samedi matin, le sergent-chef Niccolo Scardi, sapeur-pompier volontaire de 38 ans, père d'un enfant de 7 ans, a été violemment agressé et humilié devant sa caserne. Je souhaite rendre hommage à ce soldat du feu, à ses camarades qui sont venus lui porter secours et à tous nos sapeurs-pompiers. *(Applaudissements sur de nombreux bancs.)*

En 2024, nos pompiers ont subi 1 400 agressions, soit quatre agressions par jour. Nos pompiers dénoncent un ensauvagement de la société. Ils sont brutalisés, humiliés, méprisés. À travers le sergent Scardi, c'est toute la France qui est touchée. Les pompiers, fiers de leur courage et de leur dévouement, sont les sentinelles de la République. Ils sont la France debout, la France des valeurs et du travail, la France qui se lève tôt et s'engage. Face à eux, c'est la France de l'impunité et du laxisme, les architectes de la haine et du déclin.

Le présumé coupable, multirécidiviste, est bien connu des services de police...

M. Kévin Mauvieux . Comme toujours !

M. Éric Michouxet il fait même l'objet d'une suspension de permis de conduire. C'était inévitable : le laxisme judiciaire tue. Les Français sont choqués, usés, écœurés, fatigués par l'accumulation des victimes des rodéos urbains, souvent des enfants. Je tiens à soutenir les familles, notamment les mères, placées en première ligne, isolées et démunies.

Il faut résolument changer de méthode, instaurer des peines planchers, créer une peine exemplaire pour ceux qui attaquent les pompiers. Celui qui touche à l'uniforme doit dormir en prison.

M. Fabrice Brun . Eh oui !

M. Éric Michoux . Alors, quand enfin allez-vous agir ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes UDR et DR.)*

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur.

M. Bruno Retailleau, ministre d'État, ministre de l'intérieur . Vous venez de rendre hommage aux sapeurs-pompiers, qu'ils soient professionnels ou volontaires – en l'occurrence, le sergent-chef sapeur-pompier qui lutte contre la mort est un pompier volontaire. Une France courageuse, une France qui s'engage, représentée par les

pompiers, fait en effet face à une France ensauvagée (« Oh ! » *sur les bancs du groupe LFI-NFP*), représentée par une petite minorité.

Les sapeurs-pompiers représentent beaucoup plus que le service public de la sécurité civile. Ils rendent un service immense à notre nation. Ils témoignent de la force du don de soi contre la tentation du chacun pour soi, de la force de l'engagement contre la facilité. Ils montrent aussi qu'une société ne peut tenir debout si chacun réclame toujours plus de droits sans que personne n'assume des devoirs. Ils sont cette France debout, celle du courage, qui doit être protégée.

Et cet individu était multirécidiviste ; il conduisait alors que son permis de conduire lui avait été retiré moins d'un mois auparavant. Une révolution pénale est en effet nécessaire, notamment à destination des mineurs délinquants, parce que le refus des sanctions, des courtes peines de prison, les enferme dans de longs parcours de délinquance qui créent beaucoup de casse. (*Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

Mme Mathilde Feld . C'est faux !

M. Bruno Retailleau, *ministre d'État* . Il convient au contraire d'inverser les choses, comme aux Pays-Bas. Votre assemblée examinera tout à l'heure la proposition de loi visant à renforcer l'autorité de la justice à l'égard des mineurs délinquants et de leurs parents. Ce texte contribuera à cette révolution pénale et à la restauration de l'autorité, conditions du rétablissement de l'ordre public en France. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe DR.*)

Mme la présidente . La parole est à M. Éric Michoux.

M. Éric Michoux . Le groupe UDR présentera dans quelques jours une proposition de loi sur les peines planchers. Nous comptons sur votre soutien et sur celui du gouvernement ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes UDR, RN et DR.*)

Données clés

Auteur : [M. Éric Michoux](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (4^e circonscription) - UDR

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 668

Rubrique : Crimes, délits et contraventions

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mai 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 14 mai 2025